



1/ Un chemin en béton désactivé, dont le tracé se poursuit au-delà du village, en direction du belvédère, coupe le parvis de l'église en deux. Une continuité visuelle renforcée par la présence de végétaux inspirés par le milieu environnant : chênes, frênes, vivaces champêtres... 2/ Sur la place de l'église, des bandes structurantes, à la fois minérales (dalles granitiques scellées dans le sol) et végétales (arbres tiges, sagines couvre-sols en pied d'arbre), symbolisent les retrouvailles entre nature et cœur de village.

Saint-Romain-de-Lerps : un territoire, une identité

L'aménagement du centre de Saint-Romain-de-Lerps, un petit village ardéchois situé sur un belvédère, utilise son positionnement géographique privilégié et les ressources de son territoire pour étendre la nature au-delà des limites urbaines. Une interpénétration entre nature et espaces publics qui redonne une identité au village, source de dynamisme et d'attractivité.

Le cœur du village de Saint-Romain-de-Lerps s'étend le long de la RD 287, dont le tracé marque la ligne de crête du territoire. D'un côté, ce village-belvédère domine la Vallée du Rhône, et de l'autre, offre un panorama exceptionnel sur la Vallée de l'Ardèche. Autant dire, un site très prisé par les amateurs de randonnée et de paysage. L'entrée du village suit l'axe de la départementale et s'étire sous forme d'habitats individuels dès les premières pentes. De fait, la vie du village est entièrement tournée sur la pénétrante départementale, générant des problèmes de sécurité pour les riverains. Les deux écoles, la mairie et l'église, en prise directe avec les espaces de voirie et de stationnement, ainsi que l'absence de nature en ville, ont également incité la mise en place d'un programme de requalification pour éviter que Saint-Romain-de-Lerps soit considéré comme l'un de ces villages routiers traversés à vive allure. Et il aura fallu attendre l'intervention des paysagistes de l'agence Green Concept,

suite à un appel d'offres, pour que le village retrouve un cœur attractif, sécurisé, où la nature fait partie intégrante du paysage urbain. *"Dans la continuité des itinéraires de promenade des environs, nous avons cherché à créer des espaces publics sensibles, identitaires et végétalisés. Un peu comme si l'on prétendait à un label de caractère..."* souligne Emmanuelle Eustache, paysagiste associée de l'agence. Trois grands espaces sont concernés : la place de l'église, son parvis, et les abords de la RD 287.

Bandes structurantes

À l'origine, la place de l'église se résumait à un garage à ciel ouvert, si bien que les riverains étaient obligés de slalomer entre les véhicules stationnés. Première étape de l'aménagement : ouvrir cet espace triangulaire de 200 m² aux piétons, en habillant le sol d'un béton sablé entrecoupé de bandes minérales en dalles granitiques (camaïeu de beige). Si certaines sont posées de manière traditionnelle selon un calepinage droit,

d'autres sont scellées dans 30 cm de terre végétale, aux pieds de six *Quercus palustris* de force 25/30. Les espaces entre chaque dalle, d'une trentaine de centimètres, sont comblés de terre végétale et de sagines, des vivaces couvre-sols qui ne dépassent pas 20 cm de haut et qui, contrairement

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage :** Ville de Saint-Romain-de-Lerps
- **Maîtres d'œuvres :** Green Concept, paysagiste (mandataire) ; BEAC, VRD
- **Entreprises :** Comte, terrassements, VRD (lot 1) ; Sols Vallée du Rhône (mandataire) et Philippe Durand, revêtement, mobiliers (lot 2) ; Les Jardins de Provence, espaces verts, arrosage (lot 3)
- **Pépinières :** Soupe
- **Fournisseurs mobilier urbain :** Aréa (bancs et corbeilles), Amex Bois (bornes)
- **Surface :** 10 400 m²
- **Coût :** 850 000 € HT



3/ En forme de trapèze, la place de l'église est située à la jonction entre la RD 287 (à gauche) et une voie de desserte (à droite). Un espace désormais sécurisé, grâce à des bornes en chêne, et ouvert sur le bourg.

au gazon, ne nécessitent pas de tontes régulières. "Sous les arbres, nous voulions faire dialoguer le végétal et le minéral pour conforter la nature en ville mais conserver le caractère urbain du site" précise-t-elle. Pour discipliner le stationnement et éviter le roulement des bandes végétalisées, des bornes en chêne, de 70 cm de haut, ont été positionnées autour de la place, tous les 2 m, en limite de la RD 287 et d'une voie de desserte. Une succession de bornes qui se poursuit sur le parvis de l'église. Là, un cheminement coupe ce parvis trapézoïdal en deux, créant ainsi une perspective visuelle sur le sentier du Pic, en direction du belvédère. Le vocabulaire de composition est le même : des dalles granitiques de 30 cm de large mais de longueurs variables, un calepinage identique, des bancs et des corbeilles signés Aréa... La seule différence réside dans la composition végétale des deux bandes latérales qui cernent le parvis et annoncent, en quelque sorte, l'entrée de l'église. Elles sont plantées de *Ligustrum vulgare*, de *Perovskia 'Blue spire'*, de *Wegelia 'Marjorie'*... Entre ces plantations, tout un cortège de vivaces, livrées en godet de 9, apportent des feuillages et des floraisons variés : *Dianthus anatolicus*, *Hypericum calycinum*, *Ophiopogon japonicus*... Ces massifs linéaires, à niveau des surfaces minérales attenantes, sont couverts d'une couche de BRF de 7 cm, à renouveler d'ici 3 ans. "Nous avons évité de planter des petits arbustes pour constituer une strate basse car les

massifs sont assez ombragés. Nous avons donc préféré pailler avec des copeaux naturels pour renforcer la dimension végétale". Concernant les accotements de RD 287, l'entrée du village est marquée par un trottoir unilatéral en béton désactivé et en dalles granitiques (toujours les mêmes !). Ponctuellement, des arbres en cépée font

le lien avec le milieu naturel environnant : *Fraxinus ornus 'Louisa lady'*, Amélanancier *lamarckii*, *Prunus avium 'Plena'*... Une entrée sobre mais accueillante, à l'image de tout un village.

3 QUESTIONS À... Michel Bret, maire de Saint-Romain-de-Lerps



• Nature en ville. Abus de langage ou réalité du monde rural ?

Intégrer la nature en ville, notamment dans les villages à forte connotation rurale est indispensable. Aujourd'hui, il faut densifier la ville, construire toujours plus, au détriment de l'environnement et des principes humains. Or, les habitants, en particulier la jeune génération, viennent s'installer dans les villages pour trouver ou retrouver une certaine qualité de vie. D'où l'intérêt d'aménager un environnement urbain cohérent, naturel, végétalisé et accueillant. C'est inévitable pour les petits villages. Inviter la nature, c'est inviter la population.

• L'identité d'un village s'affirme-t-elle autour de la nature ?

C'est plutôt l'environnement proche qui dicte l'identité d'un village. De notre côté, nous sommes entourés de chênes, de frênes, de marronniers... Avant l'intervention de Green Concept, il n'y avait pas un arbre de caractère dans le village. Malgré tous ses atouts (bâti, positionnement géographique...), le village était une rupture dans le paysage. Alors oui, l'environnement et la nature qui se déploient aujourd'hui dans le village renforcent son identité.

• Peut-on dire que Saint-Romain-de-Lerps est un village de caractère ?

En 1997, nous avons présenté notre candidature en vue d'obtenir le label 'village de caractère'. Notre caractère, c'est bien évidemment notre panorama, notre nature. Mais faute de moyens financiers, nous n'avons pas été retenus. Cependant, nous sommes toujours dans une démarche de labellisation, bien que nous ne prétendions à aucun label. C'est pourquoi, nous aménageons. Certes, en plusieurs tranches par soucis économiques, mais nous allons de l'avant.